

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2024



La GAEC du Blochmont

LAURÉAT DU TERRITOIRE SUNDGAU PLAINE- En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Prairies et parcours

CATÉGORIE :

Fauche exclusive – Montagne - moyen

LOCALISATION

GRAND EST- Haut-Rhin (68) - Ligsdorf

Territoire du Sundgau Jura alsacien



Section : Montagne / moyen
Catégorie : Fauche exclusive



FOCUS PROJET

Le GAEC du BLOCHMONT est un système laitier spécialisé. La prairie naturelle représente 2/3 de la surface fourragère totale.

La famille Meyer conduit un troupeau de 120 Holsteins et Montbéliardes sur 128 ha de surface fourragère, dont 80 ha de prairie naturelle. Les céréales produites, blé et orge d'hiver, sont presque toutes autoconsommées sur l'exploitation. Une trentaine d'ha de maïs fourrage assurent le bilan fourrager et les besoins énergétiques du troupeau à 8 800 kg de lait/vache. La surface en herbe est principalement récoltée en ensilage, en enrubanné, et une partie en foin.

La parcelle présentée au concours est à la fois tardive et éloignée de l'exploitation. Elle est fauchée en dernier, ce qui favorise la biodiversité végétale et animale. Un accès difficile par la forêt interdit le passage d'une ensileuse : les deux premières coupes se font en foin et regain. Lorsque la météo d'arrière-saison se montre généreuse, une 3^e coupe est réalisée en enrubanné. La destination du fourrage est indifférente : vaches et génisses.

La prairie ne reçoit pas de fertilisation minérale, mais 20 à 25 t/ha de fumier en automne. Ces apports ne sont pas systématiques, ce qui permet de réguler la flore.

Le développement de la structure a permis sa pérennisation, par l'installation de 2 fils.



STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES

Communauté de communes
Sundgau – Chambre
d'agriculture Alsace



LE MOT DU LAUREAT

« La parcelle est tardive et éloignée de l'exploitation, avec un accès difficile par la forêt : nous la fanons en dernier. Sa fertilisation est limitée, pour préserver la source de l'ill proche. »

Jean-Philippe Meyer – Lutter (68)



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Une bonne production de biomasse, avec une souplesse intéressante. La flore, typique des prés de fauche, indique un bon équilibre.
- Du fait de l'éloignement de la parcelle, la fauche tardive favorise la biodiversité.
- La présence de haies intéressantes pour les pollinisateurs : sureau, aubépine, noisetier sauvage, prunelier.
- 3 lisières qui agrémentent le paysage, une haie étagée et diversifiée, dessinent une zone de couchage intéressante pour la faune sauvage.
- Le maintien des prairies dans cette zone est important pour préserver la source de l'Ill toute proche.



Les organisateurs du concours sur le Territoire Sundgau Jura alsacien (Haut-Rhin – région GRAND EST) :

La Chambre d'agriculture Alsace, la Communauté de communes Sundgau

Sur le territoire Sundgau Jura alsacien

EN SAVOIR PLUS :

Originellement territoire de petites structures laitières et de forêt, les mutations agricoles ont remodelé le paysage du Jura alsacien en systèmes de polyculture-élevage, avec une augmentation des systèmes bovins allaitants. Les systèmes céréaliers y trouvent également leur place lorsque l'activité d'élevage est abandonnée. La double-activité reste importante, du fait de la situation frontalière tout proche.

Conscients de l'impact du maintien de l'agriculture et de l'élevage sur la préservation des paysages et sur la qualité de l'eau, la Chambre d'agriculture et la Communauté de communes s'engagent pour une agriculture durable : soutien économique via des MAEC, appui aux actions agricoles dans le cadre du programme GERPLAN, incitation à la remise en état des haies et vergers.

Un soutien ferme est apporté aux circuits courts, favorisés par une densité de population importante, la proximité des pays voisins, et l'attrait touristique du territoire.

L'organisation annuelle de ce concours met en avant les agriculteurs, leur engagement au quotidien et le rôle multifonctionnel des prairies.

CONTACT :

Anita LABELLE – Communauté de communes Sundgau – 06 83 41 39 84

Jean-François STREHLER – Chambre d'agriculture Alsace – 06 32 24 78 06

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

6

Candidats au jury local

7ème

Édition organisée

• ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Lait, viande bovine, céréales.
Développement des circuits courts.

• CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Systèmes de Polyculture-Élevage
Développement des circuits courts.